

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCE & LITTÉRAIRE.



Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No. 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI, 11 FÉVRIER 1830.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'un PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à un an du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et huit centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

LOTÉRIE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 4e. classe de 1830—devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 27 Février.

PROSPECTUS

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 4,000	4,000
1 " " 2,500	2,500
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,000	1,000
1 " " 750	750
1 " " 500	500
1 " " 350	350
156 " " 60	9,360
780 " " 8	6,240
7800 " " 4	31,200

8,760 Lots \$77,352
15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 : 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros de la semaine jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 3 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	4,000
" 1 et 3	2,500
" 2, 3 et 1	1,800
" 3, 1 et 2	1,000
" 2 et 1	750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er, 2e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à \$750.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er, 3e, et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$550.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e., et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$350.

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3e et le 4e., auront chacun droit à \$60.

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à \$8.

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à \$4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 118.

Prix des Billets.

Entiers \$4, demi 2, quart 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

Le tirage de la 3me. classe de 1830, le 6 Fév.

4me.	27 Fév.
5me.	13 Mars
6me.	27 Mars
7me.	10 Avril
8me.	24 Avril
9me.	15 Mai
10me.	5 Juin

J. B. FAGET—Directeur
rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

AVIS.—JOSEPH T. BAUDUC, annonce à ses amis et au public qu'il a acheté le bateau le FLORIDA et qu'il en est aujourd'hui le seul propriétaire. Le bateau est sous le commandement du capitaine Kemble, le même qui a commandé les bateaux Red River et Natchez.

Le Florida partira Jeudi prochain 3 du courant, et continuera ses voyages pour le Bayou Sarah, et partira les mêmes jours qu'au paravant. Mais en même temps cette occasion pour remettre le public des encouragements qu'il en a eus jusqu'à ce jour.

VENTE A L'AMIABLE.

UN vendra à l'amiable, un fonds de magasin de comestibles, situé à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourbon, bien achalandé. Le propriétaire ne s'en défait qu'à cause de son intention de quitter le pays. S'adresser sur les lieux. 22 déc.—4.

PAR J. T. BAUDUC.

Le sousigné a vendu le 13 Février, à midi, à la bourse de Hewlett, sa belle propriété située au faubourg Lacour, formant un carré long entre les rues Terpichere, Melponène, Apollon et Bacchus, ayant 360 pieds de longueur sur chacune des rues Apollon et Bacchus. L'île est composée de 12 terrains mesurant chacun 60 pieds sur 120, mesurés français, sur lequel il se trouve les établissements suivants :

1° Une maison en briques et à étage, mesurant 72 pieds carrés de rez-de-chaussée, plancher, l'étage à quinze pieds, et d. plancher de l'étage au plafond, il y a 13 pieds 2 pouces. La maison est divisée en douze pièces avec une galerie tout au tour de 12 pieds de large. Le bas de cette maison forme un carré de 72 pieds avec des divisions en briques, construit exprès pour emmagasiner de la farine, de la graine, du porc, du bœuf, du whiskey &c. Les produits se conservent parfaitement dans ce magasin. Le grenier de la maison est vaste, et il a été construit solidement exprès pour emmagasiner de la toile et corde d'emballage.

2° Une bâtisse en briques et à étage, mesurant 52 pieds de long sur 18 de large, avec une galerie de 4 pieds de large sur toute la façade. Cette bâtisse est divisée en trois pièces, en trois pièces : cuisines, chambre à laver et chambre à coucher. Le bas est divisé en 5 chambres à domestiques.

3° Une bâtisse en briques, mesurant 32 pieds sur 12 de large, divisée en 5 pièces, à usage de pièces il y a un four, un fourneau pour un alambic, un fourneau pour trois bassines à sucrer ou à confitures, et un fourneau sur lequel sont montés trois grandes chaudières.

4° Une bâtisse en briques, servant de poulaitier et pigeonnier.

5° Une bâtisse en briques, servant à l'habillage de la laine, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melponène est en briques.

6° Une bâtisse servant d'étable, d'écurie et de remise, mesurant 74 pieds de long sur 22 pieds de large, la façade sur la rue Terpichere est en briques. Le grenier de cette bâtisse peut contenir 150 balles de foin.

7° 4 bons puits en briques, lesquels donnent de l'eau égale à celle du fleuve.

Cette propriété est entourée d'orangers qui ont rapport. L'intérieur de cette propriété est planté en orangers doux, pêchers, figuiers, pruniers, grenadiers, plaqueminières &c. le tout presque en rapport.

A la façade de la maison principale, il y a un très joli parterre orné de toutes espèces de fleurs, avec une tonnelle et des vignes en rapport. La cour au bout des bâtisses, est bruyère. Cette propriété rapporte annuellement de 1500 à \$2000. Elle est susceptible d'un rapport d'avantage, et pourrait y établir presque sans frais une belle usine.

Les personnes qui désireraient acquies cette propriété sont priées de la visiter.

Conditions, 6, 12, et 18 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 jan.

Savon d'Huile Vegetale

Et Renouveau (Renouvelleur) Imperial.

Le Renouveau Capot pour tous les visages et pour les habillages pour Messieurs. Tant en couleur qu'en qualité sans les endommager d'aucune manière.

L'huile Vegetale est justement célébrée en Europe et dans les principales villes des Etats-Unis pour la vertu qu'elle a d'extraire l'huile, la graine, ainsi que la peinture, le goudron, et les hardes ainsi que toutes qualités de draperies et tapis, en les rendant dans l'état qu'ils étaient auparavant sans en endommager le moindre détail la qualité ou la couleur.

Elle est aussi d'un grand service aux Marins et Voyageurs puisqu'elle porte la qualité de se combiner avec l'huile d'olive ou salée, aussi bien que le savon ordinaire se combine avec l'eau de pluie ; c'est en même temps un souverain remède pour le scorbut et autres éruptions du visage et de la peau.

Le Renouveau Imperial est célébré pour la vertu extraordinaire qu'il possède d'ôter toutes espèces de taches d'huile, de graisse ou toutes autres souillures, de la Soie, Satin, Mérinos, Crêpe Canton, Le mazarin et robes de Dames de tout les qualités, en leur rendant leur état primitif sans endommager la couleur ou la qualité.

L'effet est le même sur n'importe quelle étoffe, et fort souvent il ne faut que quelques minutes pour ôter n'importe quelle tache, sans faire usage de fer chaud, d'aucun liquide ni d'autre chose quelconque. Il est d'une composition si innocente qu'on peut le laver sans crainte, des mois entiers sur les étoffes les plus délicates.

On pourra s'en procurer pendant quelques jours seulement au Western Hotel, rue Tchoupitoulas. 16 jan.—3

Sanguis de France

Revendu par le Bolivar du Havre et à vendre par FORESTIER & Co.

AVIS.—Les sousignés ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qu'ils viennent de recevoir par le l'Alma, un assortiment complet de souliers, de tre. qualité, pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co.
Rue Comé entre Dumaine et Mad'son

GRAINES DE JARDINAGE

Le sousigné a reçu par le John Linton venant de New York, un grand assortiment de Graines de Jardinage, qu'il offre à vendre à son magasin rue Royale, No. 145, entre Orléans et Ste. Anne. 12 déc. BERNARD TURPIN.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAYON-ROUGE.

Troisième Classe pour l'année 1830. Le Tirage aura lieu positivement le Samedi 20 Février à 5 heures du soir.

PROSPECTUS

1 Lot de \$8000	est	\$8000
1 " " 3000	"	3000
1 " " 1000	"	1000
1 " " 800	"	800
1 " " 700	"	700
1 " " 600	"	600
1 " " 400	"	2400
6 " " 300	"	1800
1 " " 100	"	600
156 " " 36	"	6616
156 " " 12	"	1872
624 " " 6	"	3744
7800 " " 3	"	25400

7834 Lots \$53,592

Dans ce plan, formé par la permutation de 30 numéros et le tirage de 4, 11 et 24 lots avec 3 des numéros sortis, 936 avec 2 des numéros sortis, et 7800 avec un seul numéro. Pour déterminer les prix, les 30 numéros tirés jusqu'à 30, seront mis dans la roue l'an après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er, 2e, et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de \$8000.

Chaque billet aura droit à :

24. 1er et 3e.	3000
24. 2e. et 1er.	1000
3e. 1er. et 2d.	800
3e. 2d. et 1er.	700
600	600

Les six autres billets, 2e, 3e, et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun \$400.

Les 6 ayant les 1er, 2d. et 4e. numéros, chacun \$300.

6 " 1er, 3e. et 4e. " 100

156 " 1e. et 2e. " 36

156 " 3e. et 4e. " 12

624 ayant 2 des numéros sortis, Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billets.

Entiers \$3, demi et quart en proportion. Livrets de dix billets (garantis ne pas tirer moins de \$12) \$30.

On pourra se procurer des billets au Bureau des Administrateurs.

Rue Bienville, N° 41, près de l'encoignure de la rue de Chartres.

J. VIGNAUD, Administrateur.

L. VIDAL, Administrateur et comptant sur les prix de loterie, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à J. VIGNAUD. 9 Fév.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

Pâtés de lièvres truffés
Do. de cailles, do. Saucisses truffées
Do. d'aloettes, do. Cervelat truffés
Do. de bécasses, do. Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do. Salmis de bécasses
Do. de postarde, do. Lièvres entiers, truffés
Do. froids
Cassoles farcies
Cailles truffées
Perdrix truffées
Do. sans truffes
Do. aux choux
Fromages, de Gruyère, Pâte-Grasse et Crêteil-Fromage.
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes, sans de toutes les qualités, liqueurs fines et malines,
Pâtis des Dames, Crème de café, de café, d'huile de rose, do. d'ail, do. de Vénus, Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino, Extrait d'absynthe, de Suisse, Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces, Do. entiers au sirop, Gélées de groseille &c. &c., Confitures assorties de la Havane, Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829. 26 novembre B. TURPIN.

A VENDRE,

Près du Canal Marigny.

UN superbe terrain faisant parti du terrain No. 91 de l'île No. 18, situé entre le canal Marigny et la rue des Français, ayant 80 pieds de face à la rue des Bons Enfants, sur 120 de profondeur, mesure française. Il existe sur ce terrain, une maison briquetée entre poteaux, une cuisine en mauvais état, et une écurie d'environ 100 pieds de long, servant maintenant de turge-mouton.

Pour les conditions il faut s'adresser à la boutique d'épicerie aux coins des rues Quartier et Remparts. Si cette propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au Jeudi 11 de Février prochain, elle sera vendue à l'encan le dit jour à midi précis, à la bourse Hewlett, par J. T. Bauduc, encauteur, et on fera connaître les conditions au moment de la vente. 2 Fév.

COUR DE PAROISSE

pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans. 3 Février 1830

Présent Phou. Jas. Pitot.

Joseph Wilson L'Acquisition des biens du p. tionnaire ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné que l'assemblée des créanciers du dit p. tionnaire ait lieu en l'étude de G. A. Stringer, esq., notaire public, le 5 de Mars prochain (1830), à l'effet de délibérer sur les affaires du dit p. tionnaire, et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawbridge, esq., soit nommé d'office pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie que l'extrait ci-dessus est conforme à l'original. Thos. S. Kennedy—Greffier. 4 Fév.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :

5 Douz. Pots confitures de Citrons.
5 do do do d'Ananas.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cèdres.

1 de pots confitures de Gouyave.
Gélée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameya. BERNARD TURPIN.
10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moon de Landernau.)

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour ; elle coûte 30 pr. 0-0 de moins qu'elle de Reiguard. Reçu de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du sousigné, A. PIRONNEAU. Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Faubourg, No. 36. 8 nov.—3.

Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, 2 Février 1830—

Présent, Phou. Jas. Pitot.

Jacques Vitaut, vs. ses créanciers.

SUR lecture et enregistrement de la pétition relative à cette affaire et de la liste qui l'accompagne, il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers du dit Jacques Vitaut ait lieu en cour le 24 Février courant, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et de décider les raisons pour lesquelles il ne serait pas déchargé selon la loi. Et jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues. Il est de plus ordonné que George Strawbridge, esq., soit nommé pour représenter sur les lieux les créanciers absents.

Je certifie l'extrait ci-dessus. THOS. S. KENNEDY, greffier. 3 Février—3 ps

Cour de District—1er Février 1830.

Dans l'affaire de Vincent Nolte et Co. vs. leurs créanciers.

SUR une motion de Levi Pierce, esq. conseil des syndics de cette affaire, relative à l'enregistrement d'un tableau de distribution additionnel. Il est ordonné par la Cour que les créanciers des dits insolubles, et tous autres intéressés déduisent, d'ici au Lundi 15 du courant, ou ce jour, leurs noms, par écrit, et les confirmer selon la loi.

Extrait des minutes. JNO. L. LEWIS, greffier. 3 Février—6. 3ps

NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS



Rue Royale, No. 284, entre Ste.-Anne et Dumaine.

L. CHOISNE, arrivant de France à l'honneur de prévenir le public qu'il a apporté avec lui un très bel et très grand assortiment de Parfumeries superbes et de la plus grande fraîcheur. Il recommande particulièrement aux consommateurs la véritable Crème d'Amande Amère de Demarson, la seule en réputation en Europe ; la Crème de Perse de Linsopon, &c.

LE MUCILAGE,

(ou teinture pour les cheveux) dont il garantit l'efficacité et les prompts résultats. Cette mixture qui offre l'avantage de teindre en sept nuances différentes, peut être employée par les personnes de tout âge avec la plus grande sécurité ; l'eau de Rose pour les yeux ; le Rouge fin et purifié, pour le théâtre et la ville ; et généralement tous les articles sortant de la fabrique de Demarson.

Il tient aussi : brosses à dents fines et bien montées, clairons pour la barbe ; des peignes nouveaux en corne très fine et en écaille ; plusieurs robes de bal, des palatines et autres objets de nouveauté ; un assortiment de gants pour homme et pour femme.

Le sousigné, ayant travaillé chez M. Farnon pendant 10 ans à la fabrication de la parfumerie, s'empresse de faire part à ses amis qu'il vient de composer de la Pâte d'Amande liquide pour blanchir et adoucir la peau. Cette Pâte d'Amande qu'on ne peut importer de France aussi que beaucoup d'autres articles, qui, comme celui-ci, sont susceptibles de se détériorer, il garantit qu'on les trouvera toujours chez lui fraîchement fabriqués.

Par le Motion, GRENE DE CONCOMBRE très-fraîche.

CHEZ LE MEME

Le Paraguay Roux,
Brevet du Roi.

Un morceau d'amadou imbibé de Paraguay Roux, et placé sur une dent malade, calme sur le champ la douleur la plus vive et la plus opiniâtre. De tous les Odontalgiques vendus de nos jours, le Paraguay-Roux est le seul autorisé du Gouvernement, et dont l'Académie de médecine constaté la puissante efficacité.

Chaussures du Nord.

Le sousigné a reçu par les derniers arrivages, 200 paires de Bottes de Ire. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés. 29 Jan J. G. ARRAIZA & Co.

TRAITES sur la Havane à huit jours de vue, à vendre par SIMON CUCULLU. 16 Jan—6

TIRAGE DE LA LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs, 5e. classe.

Le sousigné ayant été requis de procéder au tirage de la Loterie de l'Église catholique des Natchitoches, 5e. classe, certifié par le présent, que les Nos. suivants sont ceux qui, ce jour, ont été tirés d'entre les trente mis dans la roue ; Savoir :

Premier. Second. Troisième. Quatrième.

24 12 9 7

Et que les dits Nos. ont été tirés dans l'ordre dans lequel ils sont rangés ci-dessus ; c'est-à-dire, le No. 24 le premier, le No. 9 le second, le No. 12 le troisième, et le No. 7 le quatrième dernier.

En foi de quoi, à la Nouvelle-Orléans, ce 6 Février 1830.

G. MAURIAN, Juge-Président de la Cour de la Nlle.-Orléans.

La vente des Livres dans cette affaire sera

contenué Lundi 8 Février, à 11 heures du matin. Parmi ces livres se trouvent plusieurs ouvrages en Anglais, de poésie, 8 Février G. W. MORGAN, sbc.

Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, 25 Janvier 1830—

Présent Phou. Jas. Pitot. — Henry Morin vs. ses créanciers.

La Cour des biens du dit pétitionnaire, ayant été acceptée par la Cour, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu en l'étude de S. R. Stringer, esq., notaire public, le 25 Janvier 1830, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'ici à cette époque, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire sont suspendues. Et il est de plus ordonné que Geo. Strawbridge, esq., soit nommé d'office pour représenter les créanciers absents sur les lieux.

Je certifie l'extrait ci-dessus. T. S. KENNEDY, greffier. 26 Jan.—3f.

Ouvrages nouvellement reçus.

TRAITE complet de l'art de la distillation, par Dubrunfaut, 2 vol. in 8°. Dictionnaire Espagnol Français et Français-Espagnol, plus complet que tous ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, par Naves de Tolosa, 5e. édition 2 vol. in 8°. Guide de la langue française, par Boiste, nouvelle édition. 1 vol. in 4°. A. L. BOIMARE. 25 Jan.—3f.

Magasin à bon marché.

Le sousigné vient de recevoir de France un assortiment complet des plus beaux Verres, consistant en : Carafes, Verres de tous genres, Fort-Liquettes, Compotiers et beaucoup d'autres articles ; aussi, quelques caisses de Porcelaines, qu'il peut vendre à très-bon prix. Il a reçu de plus, un assortiment de belles Marchandises sèches de m. et de fantaisie, qu'il donne à très-bon marché.

J. LA SALLE, près du Théâtre St.-Philippe. 18 déc.—15

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin de ANTONIO MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er sept.

CENT Boucaus sucrés, à quelques milles au dessous de la ville, livrables de suite, à vendre par Bd. TURPIN. Rue Royale, No. 115, entre Orléans et Ste. Anne. 30 déc.

UX AMATEURS DE CRASSE.

ANTOINE MICHOU, sur la Levée en face de la Halle, vient de recevoir un assortiment considérable de foies de chasse de tout prix, à un et à deux coups, épierrés et à pistons, en com de 43 à 45 pouces de longueur. Ainsi qu'une quantité de petits foies pour enfants ; les prix seront on ne peut plus modérés. On trouve au dit magasin le dépôt du Remède du docteur Le Roy et l'Anti-Chlorose. 14 janvier.

510 DE RÉCOMPENSE.

PARTI merron de chez le sousigné, le 22 Novembre, le nègre nommé GEORGE, parlant anglais ; taille de 5 pieds 8 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de laine rouge, et avait des capots de couleur et un bonnet blanc, de laine. Il lui manque une dent à la mâchoire supérieure ; la teinte rouge. Il a été acheté, il y a environ 14 mois, à Mr. Henry Smith, de l'Etat de Tennessee.

La récompense ci-dessus sera donnée, et tous les témoins dépendants raisonnables, à celui qui le conduira dans une des écoles de cet Etat. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi. JH. CAVAIER, Paroisse Jefferson. 20 Jan.—8f.



AVIS.—On trouvera tous les jours et à toute heure des chevaux, cabriolets et voitures à l'écurie du sousigné, rue Toulouse, entre la rue Bourgogne et des Remparts, No. 27. J. C. MAGRE. 25 Jan.